

SYNTHESE RELATIVE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif 2021 tel que présenté est conforme au compte de gestion produit par Monsieur le Trésorier de Béthune.

L'exécution budgétaire 2021 s'est effectuée conformément aux autorisations budgétaires données par le conseil communautaire dans le cadre du budget primitif voté le 13 avril, de deux décisions modificatives votées les 29 juin et 7 décembre et, du budget supplémentaire voté le 19 octobre.

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire mais dans une moindre mesure qu'en 2020. Certains équipements ont notamment dû fermer leurs portes en mars-avril et la mise en œuvre des moyens de protection des agents et des usagers a été poursuivie. La communauté a également participé activement à la vaccination de la population.

I) Compte administratif consolidé – tous budgets :

Le budget de la communauté se décompose en :

- ✓ 1 Budget principal M14
- ✓ 8 Budgets annexes M14 d'aménagements et de services (dont l'équilibre peut être assuré par le budget principal),
- ✓ 1 budget annexe M49 assainissement Régie,
- ✓ 1 budget annexe M49 assainissement DSP,
- ✓ 1 budget annexe M49 eau potable Régie,
- ✓ 1 budget annexe M49 eau potable DSP,
- ✓ 1 budget annexe M4 archéologie fouilles,
- ✓ 1 budget annexe M4 énergie photovoltaïque,
- ✓ 1 budget annexe M4 quai fluvial de Guarbecque.

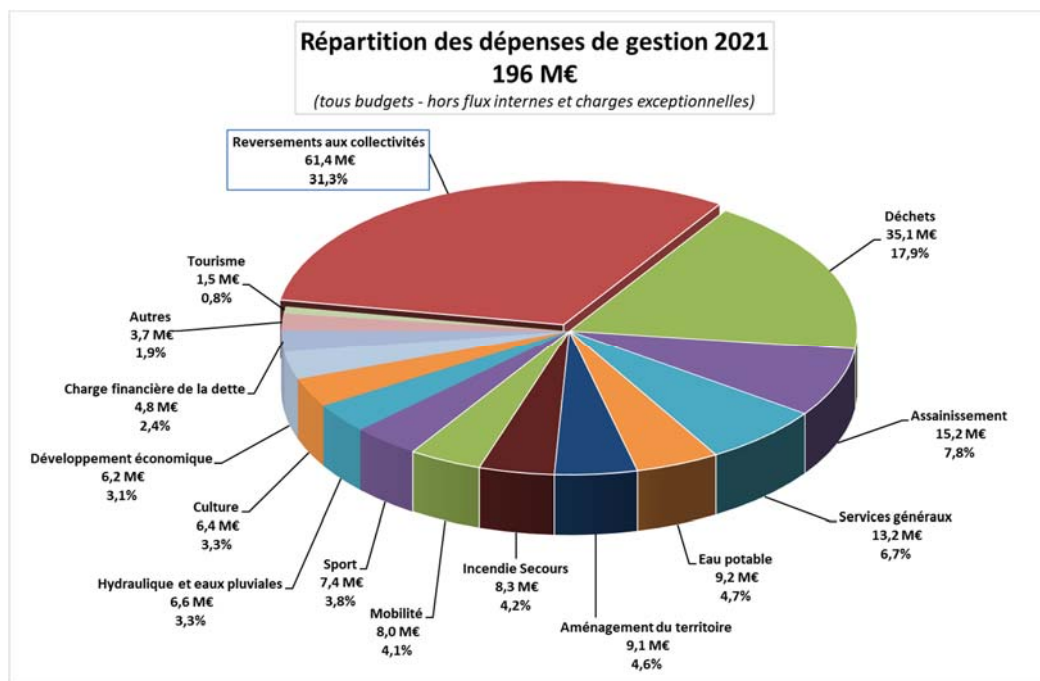
Le résultat consolidé de tous les budgets est le suivant :

CA 2021 consolidé tous budgets		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	305 496 389	153 978 538
Dépenses	292 102 219	145 392 075
Résultat 2021	13 394 170	8 586 463
Solde restes à réaliser	-1 702 645	-15 136 285
Résultat antérieur reporté	22 999 997	-10 196 317
Résultat de clôture	34 691 522	-16 746 139
Résultat total	17 945 383	

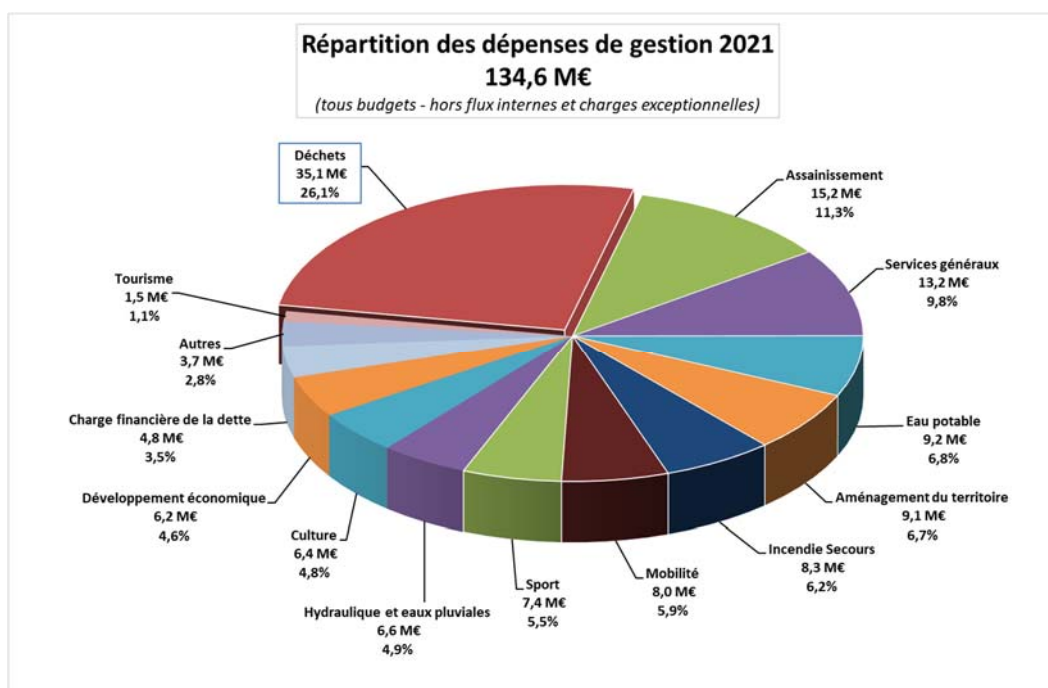
Il laisse apparaître un résultat cumulé total de **+17 945 383 €** (+15 434 450 € en 2020, + 2 877 219 € en 2019 et + 4 353 173 € en 2018), corrigé des restes à réaliser.

La répartition des dépenses réelles de fonctionnement par compétence (tous budgets – mandaté 2021 – hors virements internes et charges exceptionnelles) est la suivante :

Sur **196 M€** de dépenses réelles de fonctionnement (194,8 M€ en 2020), **61,4 M€ (31,3 % contre 31,5 % en 2020)** sont reversés aux collectivités. Le premier poste de dépenses correspond aux déchets pour **35,1 M€ (17,9 % contre 17,3 %)**.

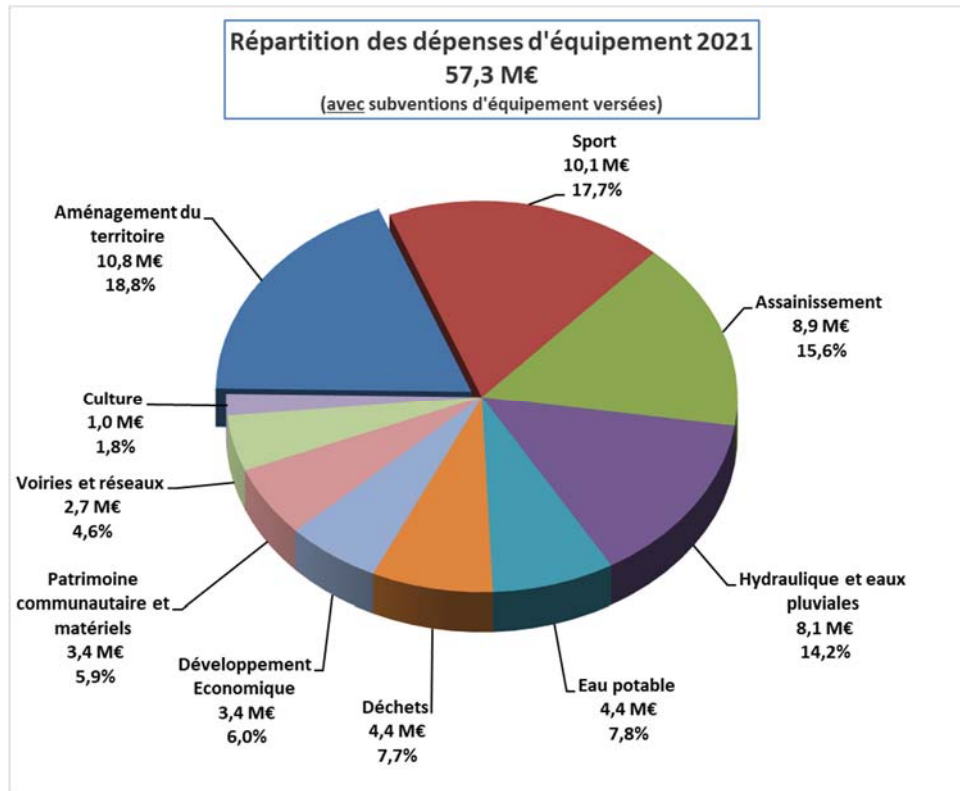


Hors reversements aux collectivités, le premier poste de dépenses concerne les déchets et représente **26,1 %** des dépenses totales (25,2 % des dépenses en 2020).



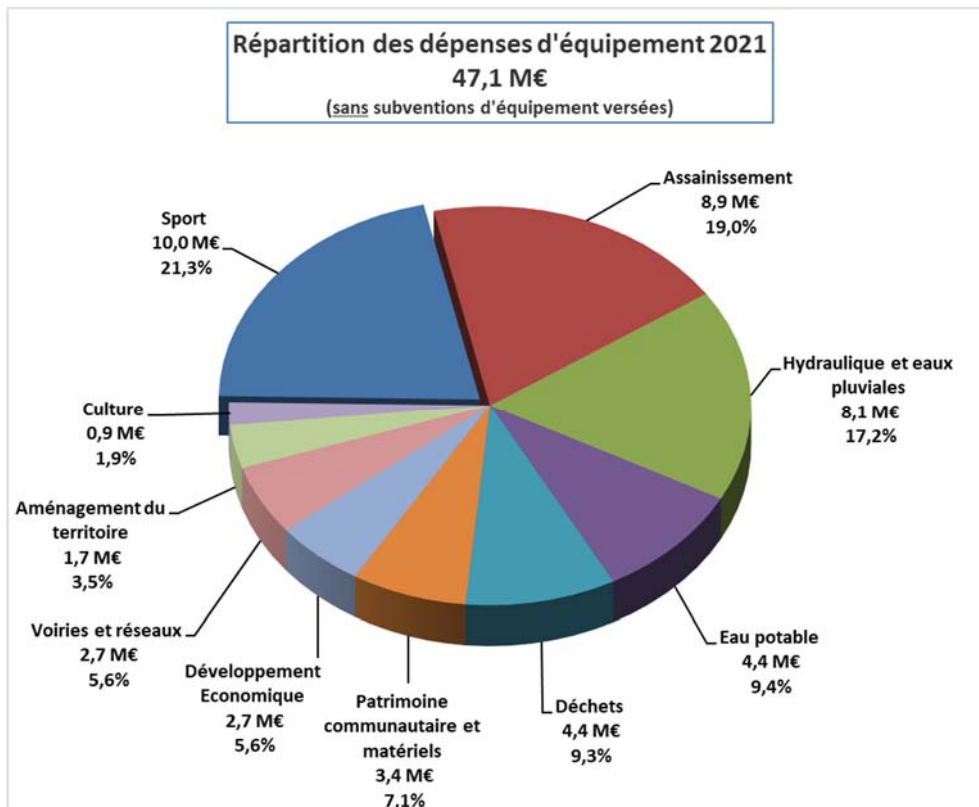
La répartition des dépenses d'équipement par compétence (tous budgets - mandaté 2021) est la suivante :

La communauté a investi **57,3 M€ en 2021** (50,7 M€ en 2020, 54,4 M€ en 2019 et 46 M€ en 2018). Les dépenses d'équipement propres sont de **47,1 M€** (35,7 M€ en 2020, 40,5 M€ en 2019 et 35 M€ en 2018). A cela s'ajoutent **10,2 M€** (15 M€ en 2020, 13,9 M€ en 2019 et 11 M€ en 2018) de subventions d'équipements versées (fonds de concours, délégation d'aide à la pierre, développement économique...).



Les dépenses d'aménagement des zones comptabilisées en stocks sont retraitées en dépenses d'équipement

Sans tenir compte des subventions d'équipement versées, le premier poste de dépenses d'équipement communautaires concerne la compétence sport pour 10 M€ (21,3 %). Viennent ensuite l'assainissement, l'hydraulique et les eaux pluviales.



II) Budget principal :

Synthèse des résultats :

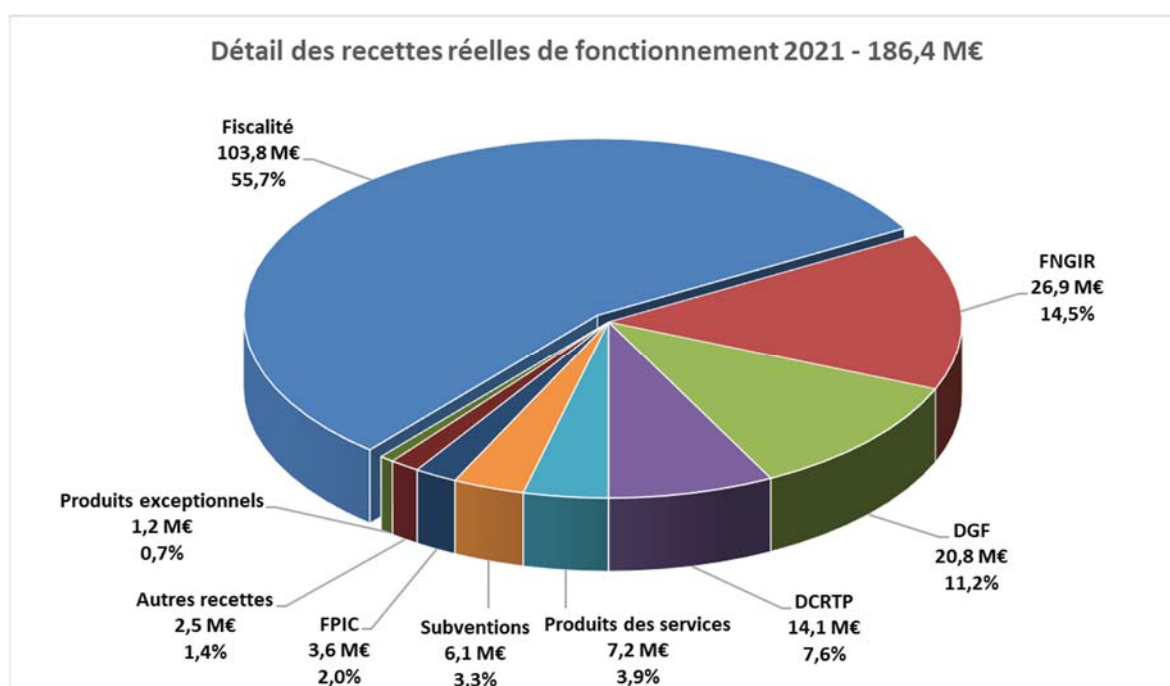
Budget principal		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	191 937 461	61 321 117
Dépenses	184 663 510	56 144 277
Résultat 2021	7 273 951	5 176 840
Solde restes à réaliser	-1 409 013	-10 094 499
Résultat antérieur reporté	10 723 817	-2 070 694
Résultat de clôture	16 588 755	-6 988 353
Résultat total	9 600 402	

Le compte administratif fait apparaître un résultat de fonctionnement de + **16 588 755 €** (13 262 806 € en 2020, 11 674 447 € en 2019 et + 13 828 513 € en 2018) pour l'exercice 2021.

L'excédent de clôture constaté est de + **9 600 402 €** (+9 266 165 € en 2020, + 10 566 713 € en 2019 et + 10 276 416 € en 2018) compte tenu du résultat d'investissement.

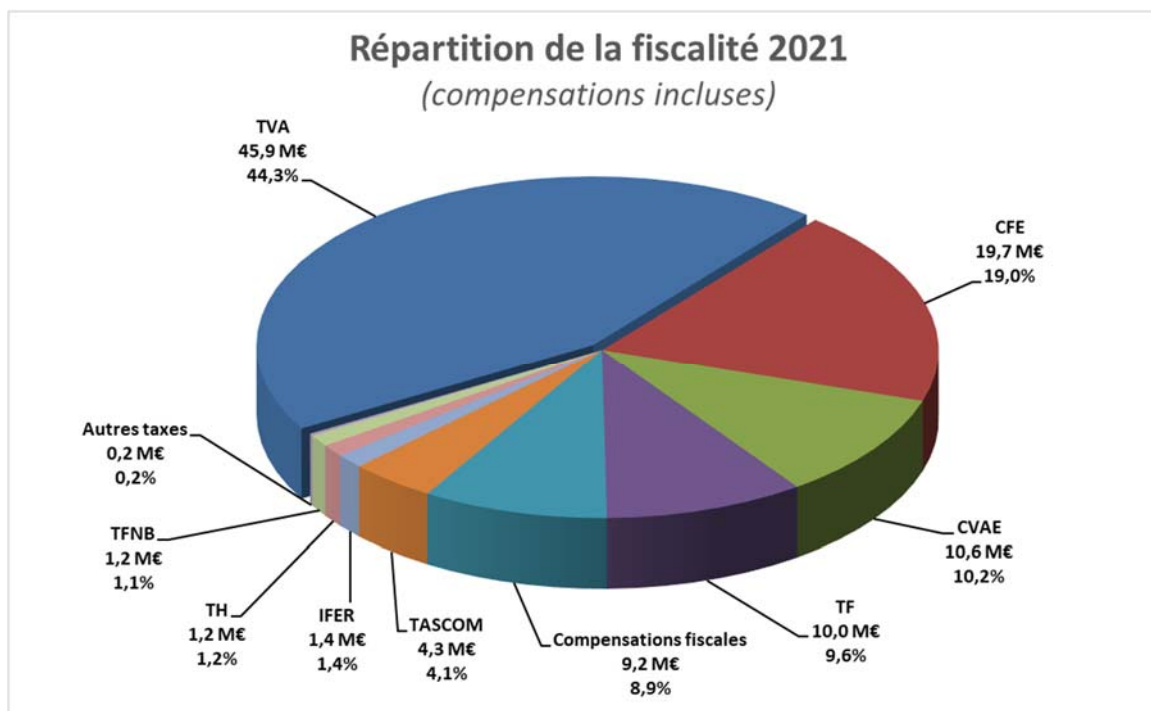
a) Section de fonctionnement :

Répartition structurelle des recettes de fonctionnement :

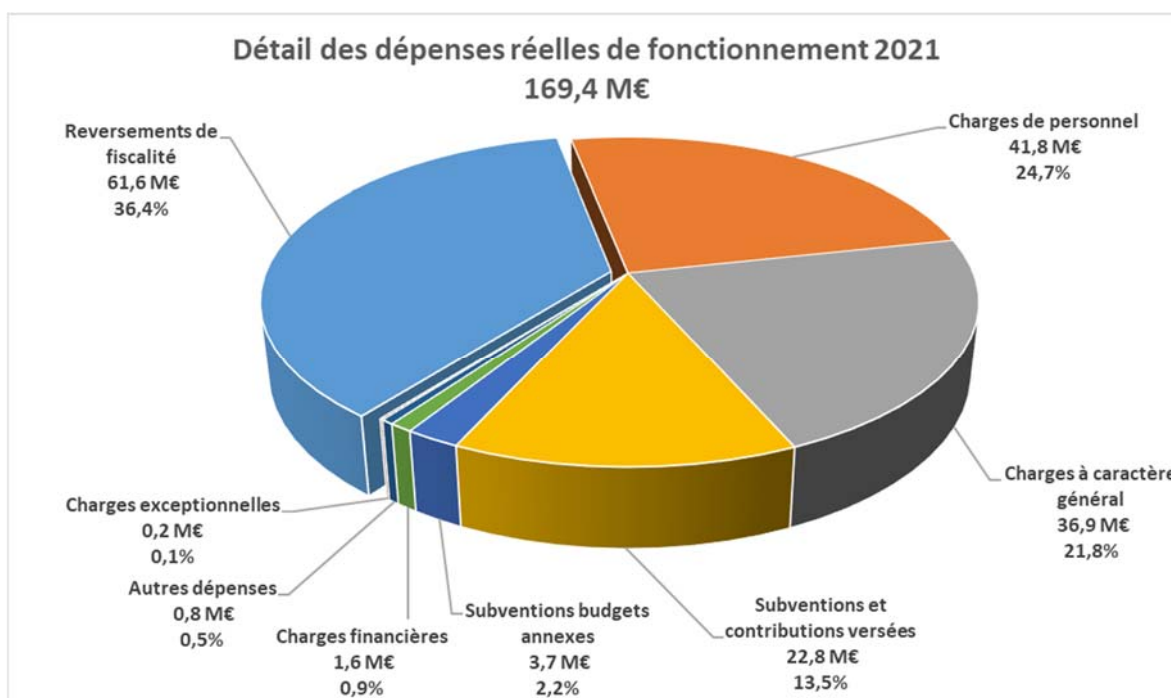


La fiscalité (impôts et compensations fiscales) représente 55,7 % (52,5 % en 2020 et 54,1 % en 2019) des ressources et les dotations (DGF, FNGIR et DC RTP), 33,3 % (31,8 % en 2020 et 34,6 % en 2019).

Jusqu'en 2020, la Taxe d'Habitation était la première ressource fiscale (45,6 %). Elle est remplacée en quasi-totalité par la fraction de TVA qui représente 44,3 % des ressources fiscales en 2021.

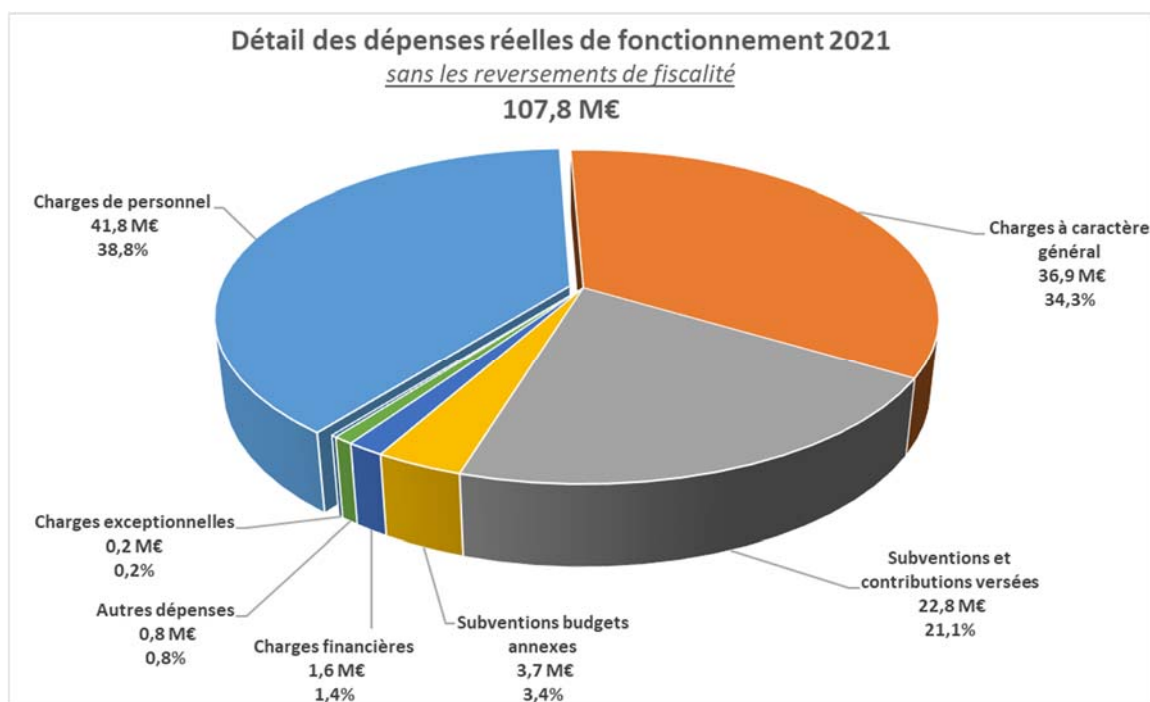


Répartition structurelle des dépenses de fonctionnement :



Les reversements de fiscalité vers les communes ou intercommunalités pèsent 36,4 % des dépenses réelles (stable), viennent ensuite les charges de personnel à 24,7 % (24,5 % en 2020), les charges à caractère général à 21,8 % (21% en 2020) et les subventions versées à 13,5 % (14,6 % en 2020).

Sans les reversements de fiscalité aux collectivités, les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses à 38,8 % (38,6 % en 2020) devant les charges à caractère général à 34,3 % (33 % en 2020) et les subventions versées à 22,8 % (22,9 % en 2020) :



Détail du résultat de fonctionnement :

Budget Principal Résultat de l'exercice 2021				
Chapitre	Budget total 2021	CA 2021 mandaté	Restes à réaliser 2021	Taux de réalisation 2021 avec restes à réaliser
70 produits services, ventes	6 532 700	7 225 236	0	110,6%
73 impôts et taxes	124 661 751	125 907 000	0	101,0%
74 dotations et participations	50 214 747	50 464 695	0	100,5%
75 autres produits de gest. courante	433 900	326 398	0	75,2%
013 atténuation de charges	1 000 000	1 239 309	0	123,9%
Produits de gestion	182 843 098	185 162 638	0	101,3%
011 charges à caractère général	40 750 800	36 930 042	1 236 317	93,7%
012 charges de personnel	41 932 000	41 801 005	0	99,7%
65 autres charg. gestion courante	29 217 860	27 235 879	172 696	93,8%
656 frais fonct. groupes d'élus	162 000	69 850	0	43,1%
014 atténuation de produits	61 577 200	61 576 929	0	100,0%
Charges de gestion	173 639 860	167 613 705	1 409 013	97,3%
Excédent Brut de Fonctionnement	9 203 238	17 548 933	-1 409 013	
76 produits financiers	0	1 463	0	
66 charges financières	1 822 210	1 562 685	0	85,8%
Résultat financier	-1 822 210	-1 561 221	0	
77 produits exceptionnels	728 075	1 225 969	0	168,4%
67 charges exceptionnelles	2 074 151	221 016	0	10,7%
Résultat exceptionnel	-1 346 076	1 004 953	0	
68 dotations aux amortissements et prov.	-12 554 864	-15 266 105	0	121,6%
042 transferts de charges	10 433 000	5 547 391	0	53,2%
Résultat de fonctionnement	3 913 087	7 273 951	-1 409 013	

Les prévisions sont globalement réalisées à hauteur de **101,3 %** (99,7 % en 2020, 101,1 % en 2019 et 100,8 % en 2018) pour les produits de gestion et de **97,3 %** (96,5 % en 2020, 97,3 % en 2019 et 97,9 % en 2018) pour les dépenses de gestion en tenant compte des restes à réaliser.

En recettes : Les principaux éléments portent sur :

- Impôts et taxes : l'encaissement de rôles supplémentaires pour **+0,875 M€** (dont CFE pour 0,788 M€, de foncier pour 0,026 M€, de taxe d'habitation pour 0,061 M€).
- Produits des services : la hausse des cours de reprise des matières recyclables permet de revenir au niveau 2019 avec un produit supplémentaire de **+0,550 M€**.
- Produits exceptionnels : ils correspondent à des régularisations de charges sur exercices antérieurs.

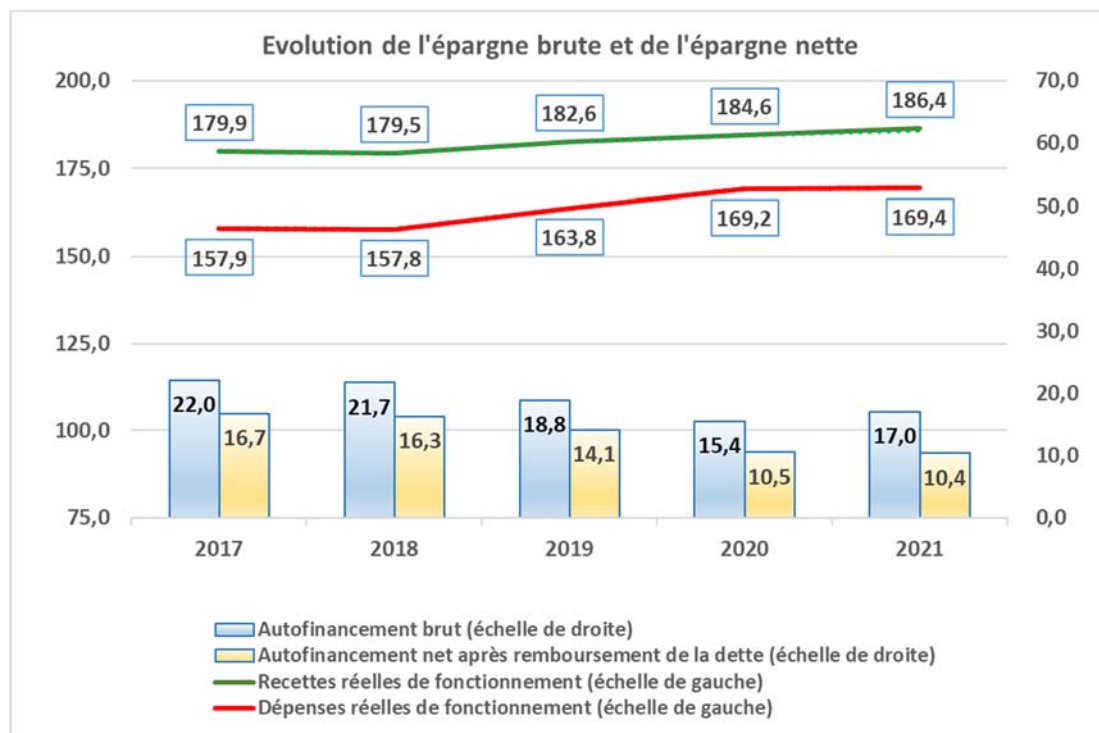
En dépenses : Les principaux éléments portent sur :

- Charges à caractère général : la crise sanitaire a de nouveau impacté l'exécution budgétaire : des manifestations n'ont pas pu être organisées limitant les dépenses de prestations, communication, réceptions... Des dépenses supplémentaires liées essentiellement à la protection des agents et au soutien matériel à la vaccination ont été constatées à hauteur de **0,108 M€**,
- Charges de gestion courante : le solde des fonds de soutien Covid aux entreprises a généré **0,035 M€** de dépenses et une contribution complémentaire de **0,799 M€** a de nouveau été versée au SMTAG,
- Charges financières : la régularisation des remboursements d'emprunt aux communes liés à des transferts d'équipements ont pu être comptabilisés sur l'exercice 2021 pour **0,841 M€**.

Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette (2017-2021) :

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles.

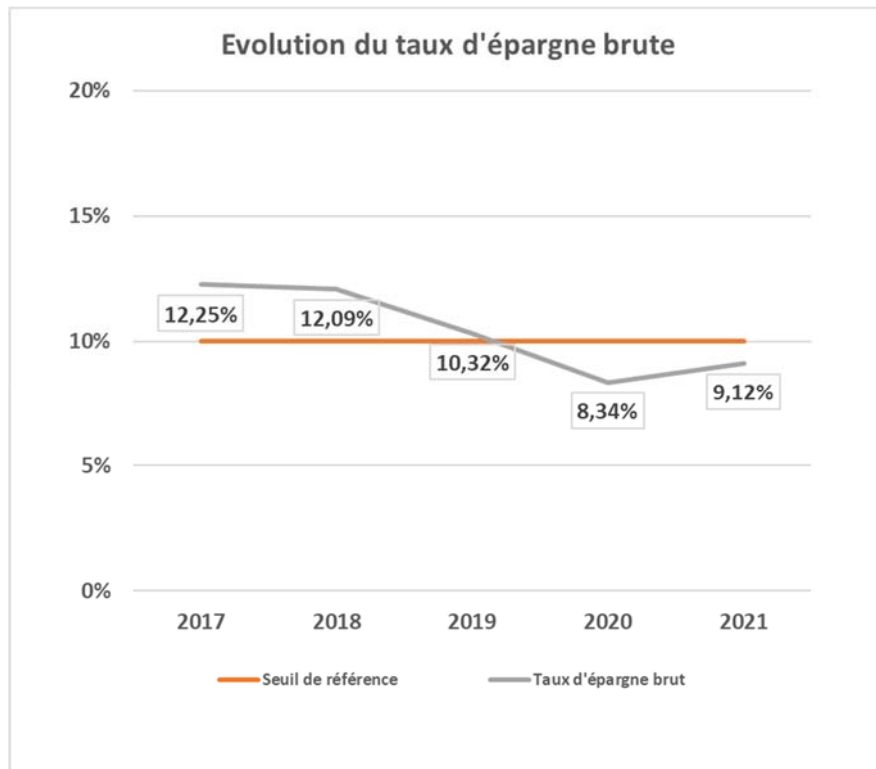
L'épargne nette est égale à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette. C'est l'autofinancement disponible pour financer les investissements.



L'érosion de l'épargne brute depuis 2017 (-30% jusqu'en 2020) est stoppée en 2021. Elle progresse de +10,4 % par rapport à 2020. Ceci est principalement dû à la maîtrise des dépenses. Une hausse des dépenses de **+0,12 %** est constatée entre 2020 et 2021 contre une hausse moyenne de **+2,39 %** entre 2017 et 2020. Les recettes connaissent quant à elle une évolution comparable sur ces deux périodes : **+0,97 %** entre 2020 et 2021 contre **+0,87 %** moyenne entre 2017 et 2020.

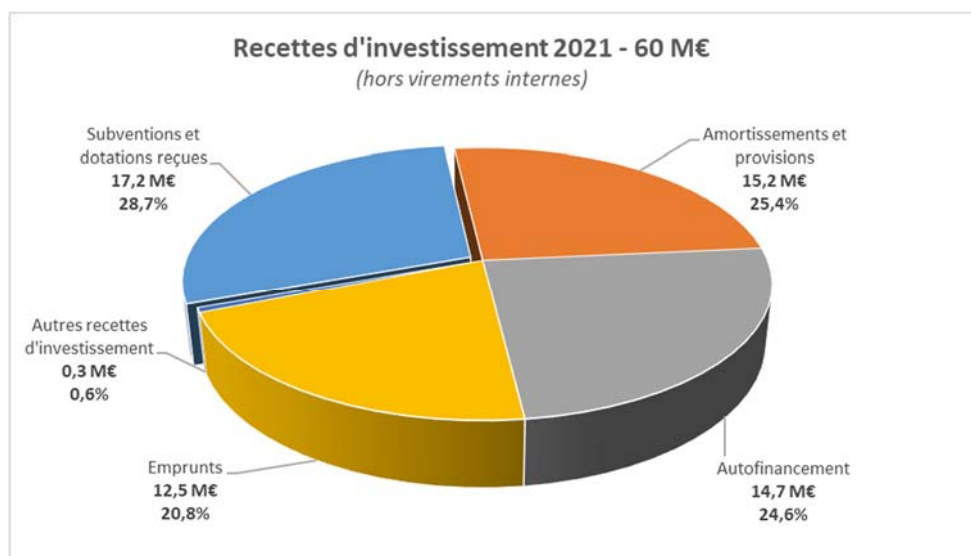
L'épargne brute couvre la dotation nette aux amortissements de **9,7 M€** et laisse par ailleurs apparaître, déduction faite du remboursement de la dette en capital, **une épargne nette de + 10,4 M€**. En neutralisant la régularisation des remboursements d'emprunt aux communes liés à des transferts d'équipements et comptabilisée sur l'exercice 2021 pour **1,4 M€**, l'épargne nette serait de **+11,8 M€**, en progression par rapport à 2020.

Le taux d'épargne brute (épargne brute rapportées aux recettes réelles de fonctionnement), en nette dégradation depuis 2018, s'améliore en 2021 passant à **9,12 %** contre **8,34 %** en 2020. Il demeure inférieur au taux référence de **10 %**.



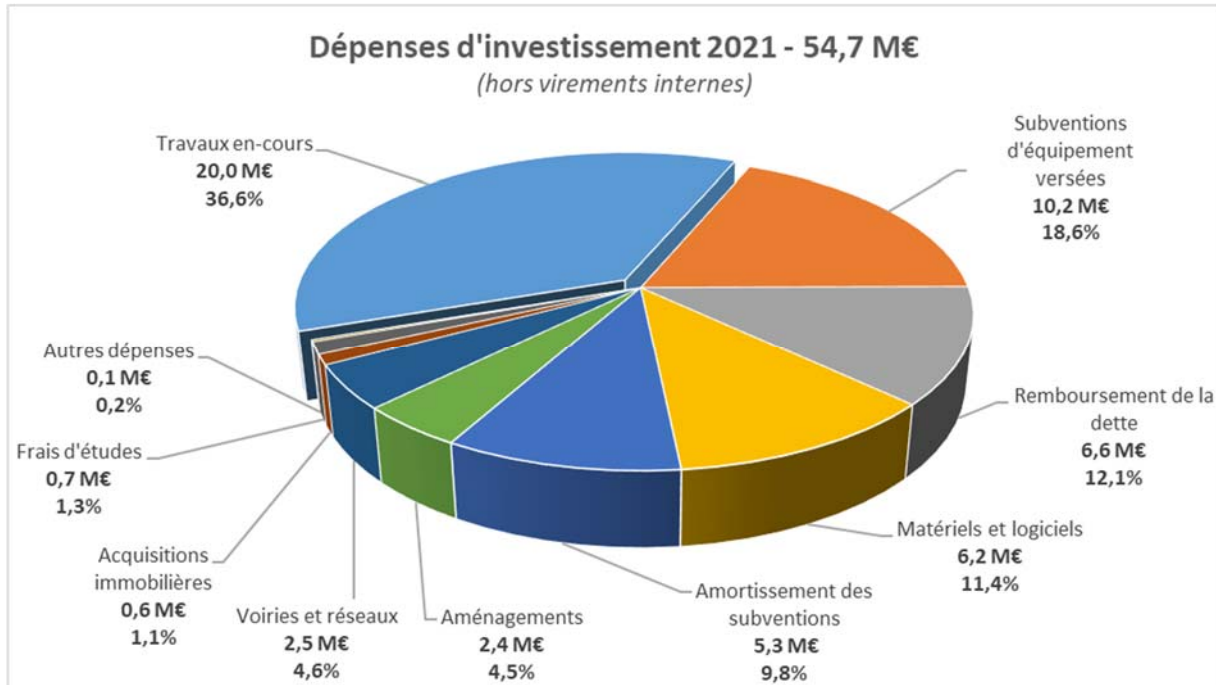
b) Section d'investissement :

Répartition structurelle des recettes d'investissement du budget principal :



Le principal poste de recettes d'investissement correspond aux subventions et dotations encaissées pour **28,7 %**. Viennent ensuite les postes d'amortissements et provisions et l'autofinancement affecté en réserves. Les emprunts ont été mobilisés en 2021 pour **12,5 M€**, représentent **20,8 %** des recettes d'investissement.

Répartition structurelle des dépenses d'investissement :



Les travaux en cours représentent **36,6 %** des dépenses d'investissement (33,0 % en 2020) et les subventions d'équipements versées **18,6 %** (33,3 % en 2020).

Les dépenses d'équipement 2021 ont été mandatées à hauteur de **42,4 M€** (39,9 M€ en 2020). Par ailleurs, **42,0 M€** sont engagés en restes à réaliser (33,2 M€ en 2020) dont **35,2 M€** de subventions d'équipement à verser (21,8 M€ en 2020). Comparé aux crédits budgétaires ouverts, le taux de réalisation avec les restes à réaliser est ainsi de **80 %** (80 % en 2020, 87 % en 2019 et 85 % en 2018). Les principales dépenses mandatées sont les suivantes :

- ✓ Subventions d'équipement versées = **10,2 M€** (dont **6,6 M€** pour l'habitat, **0,8 M€** pour le développement économique, **0,2 M€** pour le Fonds de Transition Ecologique et **2,6 M€** pour les communes),
- ✓ Etudes et travaux de lutte contre les inondations = **2,921 M€**
- ✓ Etudes et travaux réseaux d'eaux pluviales = **5,207 M€**
- ✓ Parkings relais des gares = **0,912 M€**
- ✓ Requalification des voiries et réseaux = **1,279 M€**
- ✓ Aménagements paysagers des zones = **0,390 M€**
- ✓ Dépollution friches zi Labourse = **0,823 M€**
- ✓ Aménagement Cité des Electriciens = **0,077 M€**
- ✓ Renouvellement (étanchéité, chaudière, sécurité incendie...) Palace et Studio théâtre = **0,109 M€**
- ✓ Ecoquartier des Alouettes = **0,079 M€**
- ✓ Reconstruction de la Fourrière-refuge = **0,143 M€**
- ✓ Rénovation aire d'accueil des gens du voyage d'Isbergues = **0,665 M€**
- ✓ Aménagements autres aires d'accueil des gens du voyage = **0,038 M€**
- ✓ Acquisition de conteneurs et bacs de collecte déchets = **0,830 M€**
- ✓ Acquisition de matériels roulants de collecte des déchets = **2,256 M€**
- ✓ Construction de la déchetterie de Houdain = **0,199 M€**

- ✓ Aménagements des autres déchetteries et centres techniques = **0,634 M€**
- ✓ Echangeur thermique et études CVE = **0,478 M€**
- ✓ Aménagement de la Trame Verte-Trame Bleue = **0,041 M€**
- ✓ Aménagement fluvial-fluvestre = **0,746 M€**
- ✓ Etudes, aménagements et équipements des piscines = **2,168 M€**
- ✓ Construction d'un centre régional des arts martiaux = **7,527 M€**
- ✓ Aménagements et équipements des équipements sportifs (hors piscines) = **0,184 M€**
- ✓ Aménagements et équipements des équipements culturels = **0,073 M€**
- ✓ Préservation de la Chartreuse de Gosnay = **0,228 M€**
- ✓ Aménagement parking unité arts sacrés de Gosnay = **0,111 M€**
- ✓ Conservatoire communautaire de danse et de musique = **0,287 M€**
- ✓ Mise en sécurité de la Fosse 1 Noeux = **0,388 M€**
- ✓ Installation de bornes électriques = **0,438 M€**
- ✓ Acquisition de matériels, mobilier et licences = **1,206 M€**
- ✓ Aménagements des bâtiments communautaires = **1,348 M€**
- ✓ Autres acquisitions foncières = **0,080 M€**
- ✓ Etudes PLU = **0,081 M€**

Des subventions d'investissement ont été encaissées pour un montant total de **13,022 M€** dont notamment **5,123 M€** pour l'habitat, **4,298 M€** pour le Cram, **1,179 M€** pour le pôle d'échanges gare de Béthune, **0,707 M€** pour la lutte contre les inondations, **0,365 M€** pour la rénovation énergétique des bâtiments, **0,343 M€** pour la dépollution des friches, **0,234 M€** pour la rénovation de l'éclairage public des zones, **0,213 M€** pour les piscines, **0,154 M€** pour la mise en sécurité de la Fosse 1, **0,150 M€** pour les chemins de halage, **0,095 M€** pour la préservation de la Chartreuse, **0,064 M€** la gestion des eaux pluviales, **0,060 M€** pour l'accessibilité des bâtiments,

III) Les budgets annexes dont l'équilibre peut être assuré par le budget principal :

1) Budget annexe zones :

Ce budget comprend essentiellement les dépenses relatives à l'aménagement des zones d'activité économiques, le remboursement de la dette affectée et le produit des cessions des terrains aménagés. Les dépenses d'aménagement (acquisitions foncières, études et travaux) sont comptabilisées en fonctionnement puis basculées en investissement par opérations d'ordre (comptabilité de stocks).

Budget annexe Zones		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	46 992 644	47 506 980
Dépenses	47 005 894	46 485 893
Résultat 2021	-13 250	1 021 087
Solde restes à réaliser	0	0
Résultat antérieur reporté	-5 136	-7 326 860
Résultat de clôture	-18 386	-6 305 773
Résultat total	-6 324 159	

Le budget laisse apparaître un déficit cumulé de **- 6 324 159 €** (-5 331 997 € en 2020) du fait des travaux d'investissement réalisés. Le besoin de trésorerie est assuré transitoirement par le fonds de roulement du budget principal dans l'attente des cessions de terrains aménagés.

Les dépenses d'aménagement ont été réalisées en 2021 pour un montant de 0,605 M€ (foncier, études, fouilles et travaux) dont les principales sont les suivantes :

✓ Zone de Ruitz	= 0,259 M€
✓ Acquisitions foncières loi Notre	= 0,195 M€
✓ Zone Logisterra26 de Noeux-Labourse	= 0,038 M€
✓ Zone d'activités Porte Nord	= 0,035 M€

Le taux de réalisation des dépenses d'aménagement est de 18 %. Les acquisitions liées au transfert des zones communales (loi Notre) n'ont pas toutes été régularisées à ce jour.

Des cessions de terrains aménagés ont été réalisées pour 1,750 M€ :

✓ Zone d'activités Porte Nord	= 0,494 M€
✓ Zone d'activités Logisterra26	= 1,062 M€
✓ Zone d'activités de Bois Carré à Houdain	= 0,054 M€
✓ Zone d'activités des Hallots à Burbure	= 0,056 M€
✓ Zone d'activités de Guarbecque	= 0,137 M€

2) Budget annexe bâtiments :

Ce budget comprend essentiellement les dépenses relatives à la construction de bâtiments à vocation économique, le remboursement de la dette affectée, les charges d'entretien, les recettes de loyers et le cas échéant, des produits de cessions de bâtiments. Le déficit de fonctionnement est couvert par une subvention du budget principal de **2,052 M€ en 2021** (2,228 M€ en 2020).

Budget annexe Bâtiments		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	5 722 418	5 755 377
Dépenses	5 671 026	4 231 140
Résultat 2021	51 392	1 524 237
Solde restes à réaliser	0	869 235
Résultat antérieur reporté	10 694	-1 286 410
Résultat de clôture	62 086	1 107 063
Résultat total	1 169 149	

Le budget laisse apparaître un excédent cumulé de **+ 1 169 149 €** (– 435 494 € en 2020).

Les dépenses d'équipement 2021 ont été mandatées pour un montant de **0,748 M€**. Par ailleurs, **0,846 M€** sont engagés en restes à réaliser. Le taux de réalisation est de **76 %**. Les principales dépenses sont les suivantes :

✓ Travaux et équipements du Crittm2a	= 0,204 M€
✓ Rénovation thermique du Crépim	= 0,190 M€
✓ Equipements et aménagements des autres bâtiments	= 0,320 M€

Le bâtiment relais 3 de la zone de Ruitz a été cédé pour un montant de **585 000 €**.

Par délibérations des 29 juin et 28 septembre 2021, l'affectation des résultats a été arrêté à **550 664,60 €**. Néanmoins, l'affectation n'a été constatée comptablement qu'à hauteur de **539 970,34 €**.

En conséquence, il convient de constater le report de la différence de **10 694,06 €** au compte 002 afin d'être en concordance avec le compte de gestion.

3) Budget annexe Aménagement du secteur gare – Ecoquartier des Alouettes à Bruay (M14) :

Ce budget comprend essentiellement l'aménagement du secteur gare, de l'Ecoquartier des Alouettes à Bruay. Les dépenses d'aménagement (acquisitions foncières, études et travaux) sont comptabilisées en fonctionnement puis basculées en investissement par opérations d'ordre (comptabilité de stocks).

Budget annexe Aménagement secteur gare Bruay		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	17 049 032	19 920 337
Dépenses	17 049 032	17 546 766
Résultat 2021	0	2 373 570
Solde restes à réaliser	0	0
Résultat antérieur reporté	0	-3 971 863
Résultat de clôture	0	-1 598 293
Résultat total	-1 598 293	

Le budget laisse apparaître un déficit cumulé de – **1 598 293 €** (– 971 863 € en 2020) du fait du portage financier de l'opération dans l'attente de cessions de terrains aménagés.

Aucun aménagement ou cession n'a été réalisé en 2021.

4) Budget annexe Loisinord (M14) :

Ce budget retrace l'activité du site Loisinord (stade de glisse et stade nautique). L'équilibre global du budget est assuré par une subvention du budget principal de **1,569 M€** (1,860 M€ en 2020). Le fonctionnement des équipements a de nouveau été perturbé par la crise sanitaire réduisant les recettes directes.

Budget annexe Loisinord		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 756 568	431 551
Dépenses	1 545 236	164 815
Résultat 2021	211 332	266 736
Solde restes à réaliser	-212 488	-505 517
Résultat antérieur reporté	185 761	-16 753
Résultat de clôture	184 605	-255 534
Résultat total	-70 929	

Le résultat cumulé est de – **70 929 €** (168 298 € en 2020).

Les dépenses d'équipement portent sur des études (0,034 M€), des travaux d'aménagement (0,036 M€) et des acquisitions de matériels (0,041 M€) pour un montant total de **0,111 M€**. Par ailleurs, **0,041 M€** sont engagés en restes à réaliser. Le taux de réalisation est de **77 %**.

5) Budget annexe Bâtiment commercial Amettes (M14) :

Ce budget concerne la gestion d'un bâtiment commercial à Amettes et comprend essentiellement le remboursement de la dette. Il est actuellement vide d'occupant ce qui explique le déficit croissant du fait du remboursement de la dette.

Budget annexe Bâtiment commercial Amettes		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	8 610	0
Dépenses	7 398	14 798
Résultat 2021	1 212	-14 798
Solde restes à réaliser	0	0
Résultat antérieur reporté	-111 621	-136 862
Résultat de clôture	-110 408	-151 660
Résultat total	-262 068	

6) Budget annexe Zone du Fauquethun (M14) :

La zone d'activité située à Saint Venant est aménagée et les cessions ne sont pas réalisées à ce jour. Le déficit du budget augmente du fait du remboursement de la dette.

Budget annexe Zone Fauquethun		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	2 309	0
Dépenses	1 897	103 459
Résultat 2021	412	-103 459
Solde restes à réaliser	0	0
Résultat antérieur reporté	-8 745	-660 979
Résultat de clôture	-8 332	-764 438
Résultat total	-772 771	

7) Budget annexe Zone de La Haye Lillers (M14) :

Ce budget concerne exclusivement l'aménagement de la zone de La Haye à Lillers (comptabilité de stocks). Il comprend le remboursement de 3 emprunts.

Budget annexe Zone La Haye Lillers		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	0	0
Dépenses	8 521	70 014
Résultat 2021	-8 521	-70 014
Solde restes à réaliser	0	0
Résultat antérieur reporté	-891 837	-386 803
Résultat de clôture	-900 359	-456 817
Résultat total	-1 357 176	

8) Budget annexe Zone du Plantin Lillers (M14) :

Ce budget concerne exclusivement l'aménagement de la zone du Plantin à Lillers (comptabilité de stocks).

Budget annexe Zone Plantin Lillers		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	0	0
Dépenses	0	0
Résultat 2021	0	0
Solde restes à réaliser	0	0
Résultat antérieur reporté	-1 460 031	705 730
Résultat de clôture	-1 460 031	705 730
Résultat total	-754 301	

IV) Les budgets annexes autonomes :

1) Budgets annexes Assainissement (M49) :

Depuis le 1^{er} janvier 2021, une régie à autonomie financière a été créée scindant le service assainissement en deux budgets distincts. La partie de territoire gérée via des délégations de service public est reprise dans le budget ci-dessous.

Budget annexe Assainissement dsp		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	18 853 355	6 010 534
Dépenses	17 859 672	9 744 270
Résultat 2021	993 683	-3 733 736
Solde restes à réaliser	0	-167 457
Résultat antérieur reporté	8 029 774	1 218 513
Résultat de clôture	9 023 457	-2 682 681
Résultat total	6 340 777	

Le résultat cumulé est de + **6 340 777 €**.

La décomposition du résultat de fonctionnement 2021 est la suivante :

Service Assainissement DSP			
Résultat de l'exercice 2021			
Chapitre	Budget DSP 2021	Ca DSP 2021	Taux de réalisation 2021
70 produits services, ventes	17 931 341	17 079 671	95,3%
74 dotations et participations	1 035 000	873 843	84,4%
75 autres produits de gest. couran	190 000	152 413	80,2%
013 atténuation de charges	50 000	49 436	98,9%
Produits de gestion	19 206 341	18 155 362	94,5%
011 charges à caractère général	11 246 985	11 246 012	100,0%
012 charges de personnel	1 341 500	1 338 365	99,8%
65 autres charg. gestion courant	370 100	364 362	98,4%
014 atténuation de produits	20 000	10 459	52,3%
68 provisions	260 000	260 000	100,0%
Charges de gestion	13 238 585	13 219 198	99,9%
Excédent Brut de Fonctionnement	5 967 757	4 936 165	
76 produits financiers	0	0	
66 charges financières	1 184 000	1 182 250	99,9%
Résultat financier	-1 184 000	-1 182 250	
77 produits exceptionnels	1 000	8 134	813,4%
67 charges exceptionnelles	1 782 300	251 712	14,1%
Résultat exceptionnel	-1 781 300	-243 579	13,7%
68 dotations aux amortissements	-3 841 400	-3 206 512	83,5%
042 transferts de charges	700 000	689 859	98,6%
Résultat de fonctionnement	-138 943	993 683	

Les produits de gestion sont réalisés à hauteur de 94,5 % tandis que les charges de gestion sont réalisées à hauteur de 99,9 %. Des transferts financiers restent à comptabiliser entre les deux budgets au titre notamment du remboursement de la dette et du partage des redevances encaissées, ce qui explique les écarts entre prévisions et réalisations.

Les dépenses d'équipement 2021 ont été mandatées pour un montant de **4,639 M€**. Par ailleurs, **0,167 M€** sont engagés en restes à réaliser. Le taux de réalisation est de **79 %**. **Les principales dépenses sont les suivantes :**

- ✓ Etudes = 0,286 M€
- ✓ Réhabilitation et extension de réseaux = 4,130 M€
- ✓ Stations d'épuration = 0,036 M€
- ✓ Branchements = 0,162 M€
- ✓ Foncier et matériels = 0,025 M€

Des subventions d'investissement et des avances de l'Agence de l'Eau ont été encaissées en 2021 pour des montants de **1,411 M€ et 1,130 M€**.

La partie de territoire gérée via la régie Assainissement est reprise dans le budget ci-dessous.

Budget annexe Assainissement régie		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	5 459 862	6 736 936
Dépenses	2 051 618	4 311 767
Résultat 2021	3 408 244	2 425 168
Solde restes à réaliser	-19 331	-548 162
Résultat antérieur reporté	-722 733	33 436
Résultat de clôture	2 666 180	1 910 442
Résultat total	4 576 622	

Le résultat cumulé est de **+ 4 576 622 €**.

La décomposition du résultat de fonctionnement 2021 est la suivante :

Service Assainissement Régie			
Résultat de l'exercice 2021			
Chapitre	Budget Régie 2021	Ca Régie 2021	Taux de réalisation 2021
70 produits services, ventes	5 130 500	5 295 291	103,2%
74 dotations et participations	15 000	0	0,0%
75 autres produits de gest. couran	60 000	47 633	79,4%
013 atténuation de charges	24 500	14 811	60,5%
Produits de gestion	5 230 000	5 357 734	102,4%
011 charges à caractère général	3 060 650	1 101 776	36,0%
012 charges de personnel	965 800	865 421	89,6%
65 autres charg. gestion courant	60 000	47 905	79,8%
Charges de gestion	4 086 450	2 015 101	49,3%
Excédent Brut de Fonctionnement	1 143 550	3 342 633	292,3%
76 produits financiers	0		
66 charges financières	370 500	0	0,0%
Résultat financier	-370 500	0	0,0%
77 produits exceptionnels	1 500 000	102 128	6,8%
67 charges exceptionnelles	84 500	36 517	43,2%
Résultat exceptionnel	1 415 500	65 611	4,6%
68 dotations aux amortissements	-823 200	0	0,0%
042 transferts de charges	182 000	0	0,0%
Résultat de fonctionnement	1 547 350	3 408 244	

Les produits de gestion sont réalisés à hauteur de **102,4 %** tandis que les charges de gestion sont réalisées à hauteur de **49,3 %**. Des transferts financiers restent à comptabiliser entre les deux budgets au titre notamment du remboursement de la dette et du partage des redevances encaissées, ce qui explique les écarts entre prévisions et réalisations.

Les dépenses d'équipement 2021 ont été mandatées pour un montant de **4,300 M€**. Par ailleurs, **0,548 M€** sont engagés en restes à réaliser. Le taux de réalisation est de **84 %**. Les principales dépenses sont les suivantes :

- ✓ Etudes = 0,070 M€
- ✓ Réhabilitation et extension de réseaux = 1,072 M€
- ✓ Stations d'épuration = 3,042 M€
- ✓ Branchements = 0,071 M€
- ✓ Foncier et matériels = 0,043 M€

Des subventions d'investissement et des avances de l'Agence de l'Eau ont été encaissées en 2021 pour des montants de **1,408 M€** et **1,317 M€**.

2) Budget annexe Eau potable (M4) :

Depuis le 1^{er} janvier 2021, une régie à autonomie financière a été créée scindant le service eau potable en deux budgets distincts. La partie de territoire gérée via des délégations de service public est reprise dans le budget ci-dessous.

Budget annexe Eau potable DSP		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	5 822 663	1 952 579
Dépenses	3 314 559	1 990 143
Résultat 2021	2 508 104	-37 564
Solde restes à réaliser	-36 153	-1 388 239
Résultat antérieur reporté	507 850	2 192 503
Résultat de clôture	2 979 801	766 700
Résultat total	3 746 501	

Le résultat cumulé est de **+ 3 746 501 €**.

La décomposition du résultat de fonctionnement 2021 est la suivante :

Service Eau potable Résultat de l'exercice 2021			
Chapitre	Budget DSP 2021	Ca DSP 2021	Taux de réalisation 2021
70 produits services, ventes	2 411 500	2 311 891	95,9%
75 autres produits de gest. couran	0	31 004	
Produits de gestion	2 411 500	2 342 895	97,2%
011 charges à caractère général	1 530 731	1 115 033	72,8%
Charges de gestion	1 530 731	1 115 033	72,8%
Excédent Brut de Fonctionnement	880 769	1 227 862	
66 charges financières	580 000	576 226	99,3%
Résultat financier	-580 000	-576 226	
77 produits exceptionnels	3 485 284	3 479 769	99,8%
67 charges exceptionnelles	646 900	624 158	96,5%
Résultat exceptionnel	2 838 384	2 855 610	100,6%
68 dotations aux amortissements	-1 000 000	-999 142	99,9%
042 transferts de charges	98 000	0	0,0%
Résultat de fonctionnement	2 237 153	2 508 104	

Le taux de réalisation des dépenses de gestion est de **72,8 %** tandis que celui des recettes de gestion est de **97,2 %**.

Le résultat 2021 est largement excédentaire car, dans le cadre de la création de la régie Eau, des transferts financiers d'un montant de **1,247 M€** ont été comptabilisés en 2021 permettant de transférer au budget annexe DSP Eau, le résultat financier de l'exécution budgétaire 2020 ; un budget unique (régie+dsp) ayant été utilisé en 2020. Le résultat budgétaire des services des Eaux des communes de Noyelles-les-Vermelles, Vermelles, Lillers, Saint Venant et du SACRA ont également été intégrés pour un montant total de **+1,608 M€**.

Sans ces mouvements exceptionnels, le résultat 2021 aurait été de **-0,347 M€**.

Les dépenses d'équipement 2021 ont été mandatées pour un montant de **1,514 M€**. Par ailleurs, **1,388 M€** sont engagés en restes à réaliser. Le taux de réalisation est de **58 %**. **Il s'agit là pour partie de la poursuite des engagements transférés des anciennes structures compétentes.** Des études ont été lancées avant de planifier les investissements futurs.

Des subventions d'investissement et des avances de l'Agence de l'Eau ont été encaissées en 2021 pour des montants de **0,458 M€** et **0,129 M€**.

La partie de territoire gérée **via la régie Eau** est reprise dans le budget ci-dessous.

Budget annexe Eau potable Régie		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	11 802 091	4 336 814
Dépenses	12 883 268	4 584 733
Résultat 2021	-1 081 176	-247 920
Solde restes à réaliser	-25 660	-3 301 645
Résultat antérieur reporté	6 497 556	1 485 469
Résultat de clôture	5 390 720	-2 064 096
Résultat total	3 326 624	

Le résultat cumulé est de **+ 3 326 624 €**.

La décomposition du résultat de fonctionnement 2021 est la suivante :

Service Eau potable Résultat de l'exercice 2021			
Chapitre	Budget Régie 2021	Ca Régie 2021	Taux de réalisation 2021
70 produits services, ventes	12 503 000	11 115 433	88,9%
75 autres produits de gest. courant	10 000	24 015	240,2%
013 atténuation de charges	50 000	43 315	86,6%
Produits de gestion	12 563 000	11 182 763	89,0%
011 charges à caractère général	3 709 147	3 628 029	97,8%
012 charges de personnel	3 050 000	2 797 136	91,7%
65 autres charg. gestion courant	260 000	233 052	89,6%
014 atténuation de produits	2 400 000	1 286 805	53,6%
68 provisions	130 000	130 000	100,0%
Charges de gestion	9 549 147	8 075 023	84,6%
Excédent Brut de Fonctionnement	3 013 853	3 107 740	
66 charges financières	587 000	534 831	91,1%
Résultat financier	-587 000	-534 831	
77 produits exceptionnels	570 000	616 011	108,1%
67 charges exceptionnelles	2 185 263	2 068 749	94,7%
Résultat exceptionnel	-1 615 263	-1 452 738	
68 dotations aux amortissements	-2 600 000	-2 204 665	84,8%
042 transferts de charges	356 000	3 318	0,9%
Résultat de fonctionnement	-1 432 409	-1 081 176	

Les produits de gestion sont réalisés à hauteur de **89 %** tandis que les charges de gestion sont réalisées à hauteur de **84,6 %**. Le résultat est exceptionnellement déficitaire en 2021 car, dans le cadre de la création de la régie Eau, des transferts financiers d'un montant de **1,247 M€** ont été comptabilisés en 2021 permettant de transférer au budget annexe DSP Eau, le résultat financier de l'exécution budgétaire 2020 ; un budget unique (régie+dsp) ayant été utilisé en 2020. Le résultat budgétaire **(-0,015 M€)** du service des Eaux de la commune de Diéval a également été intégré.

Sans ces mouvements exceptionnels, le résultat 2021 aurait été de **+0,191 M€**.

Les dépenses d'équipement 2021 ont été mandatées pour un montant de **2,931 M€**. Par ailleurs, **3,302 M€** sont engagés en restes à réaliser. Le taux de réalisation est de **78 %**. Compte tenu de l'état du parc vieillissant, le renouvellement des équipements a été priorisé. Des études ont été lancées avant de planifier les investissements futurs.

Des subventions d'investissement et des avances de l'Agence de l'Eau ont été encaissées en 2021 pour des montants de **0,721 M€** et **0,339 M€**.

3) Budget annexe Archéologie (M4) :

Aucun mouvement budgétaire n'a été enregistré en 2021 sur ce budget qui retrace l'activités de fouilles pour le compte de tiers.

4) Budget annexe Energie (M4) :

Ce budget retrace les opérations relatives aux panneaux photovoltaïques.

Budget annexe Energie		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	20 778	0
Dépenses	4 710	0
Résultat 2021	16 068	0
Solde restes à réaliser	0	0
Résultat antérieur reporté	135 402	0
Résultat de clôture	151 471	0
Résultat total	151 471	

Il est actuellement excédentaire de **+0,151 M€** dans l'attente du renouvellement des panneaux.

5) Budget annexe Quai fluvial de Guarbecque (M4) :

Ce budget concerne l'exploitation du quai et laisse apparaître un excédent de **+ 0,174 M€**.

Budget annexe Quai fluvial Guarbecque		
Libellé	Fonctionnement	Investissement
Recettes	68 596	6 314
Dépenses	35 879	0
Résultat 2021	32 717	6 314
Solde restes à réaliser	0	0
Résultat antérieur reporté	109 246	25 256
Résultat de clôture	141 964	31 570
Résultat total	173 534	

V) Dette au 31 décembre 2021 :

1) Consolidation de la dette :

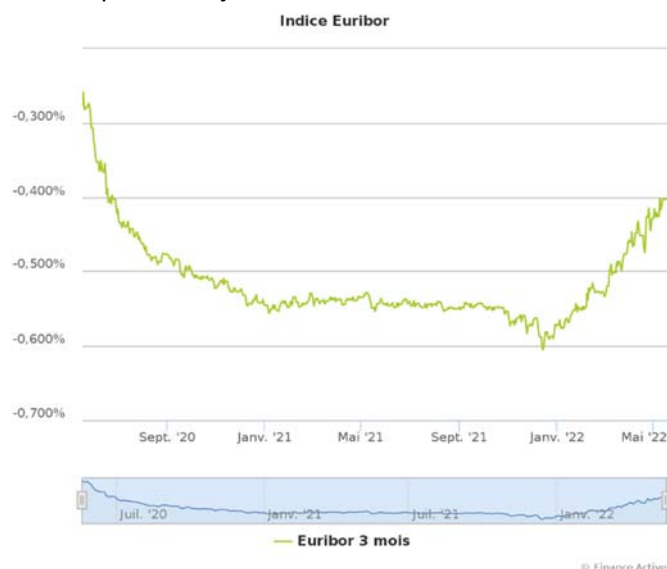
La dette communautaire regroupe les emprunts mais également les avances de l'Agence de l'Eau et les portages financiers d'investissement par différents organismes (Etablissement Public Foncier et Smtag).

La répartition entre les différents budgets du capital restant dû est la suivante :

Budget	Capital restant dû au 01/01/2021	Nouvelle dette 2021	Remboursement 2021	Capital restant dû au 31/12/2021
Budget principal	55,35	12,54	6,62	61,27
Budgets annexes M14	59,85	5,08	4,80	60,13
Budgets annexes M49 assainissement	53,42	6,45	4,15	55,71
Budgets annexes M49 eau potable	29,99	1,38	2,00	29,37
	198,61	25,44	17,58	206,48

Au 31 décembre 2021, le taux moyen constaté pratiqué par les prêteurs bancaires est de **1,92 %** (1,93 % au 18 mars 2022, 2,10 % au 1^{er} janvier 2021 et 2,40 % au 1^{er} janvier 2020). Le taux moyen constaté pour les emprunts à taux variable (hors taux sur livret) est de **+0,21 %** (+0,23 % au 18 mai 2022). 13 emprunts ont un taux égal à 0 %. Néanmoins, la tendance haussière des marchés financiers incite à suivre attentivement son évolution.

A titre d'exemple, l'évolution de l'indice Euribor 3 mois utilisé principalement comme base des taux variables est passé de -0,57 % à -0,403 % depuis le 1^{er} janvier 2022. Il demeure néanmoins très bas.



En 2021, le capital de la dette a été remboursé à hauteur de **14,080 M€** pour les emprunts, de **1,234 M€** pour les avances et de **0,552 M€** pour les portages financiers.

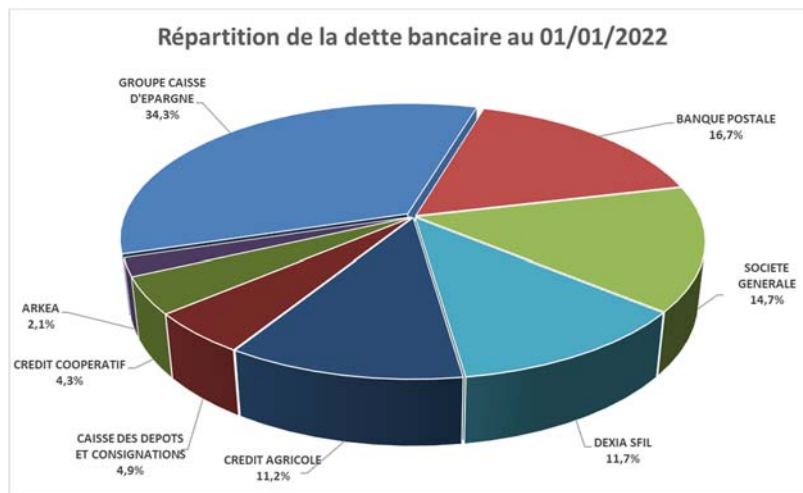
Quatre emprunts ont été mobilisés pour **22,5 M€** :

- **Crédit Agricole, 10 M€**, taux variable euribor 3 mois + 0,30 %, durée 20 ans, dont 5 M€ au budget principal et 5 M€ sur les budgets d'aménagement,
- **Banque Populaire, 7,5 M€**, taux fixe de 0,63 % sur 20 ans, budget principal,
- **Banque Populaire, 1 M€**, taux fixe de 0,78 % sur 30 ans, régie eau
- **Arkéa, 4 M€**, taux fixe de 0,85 % sur 30 ans, régie assainissement

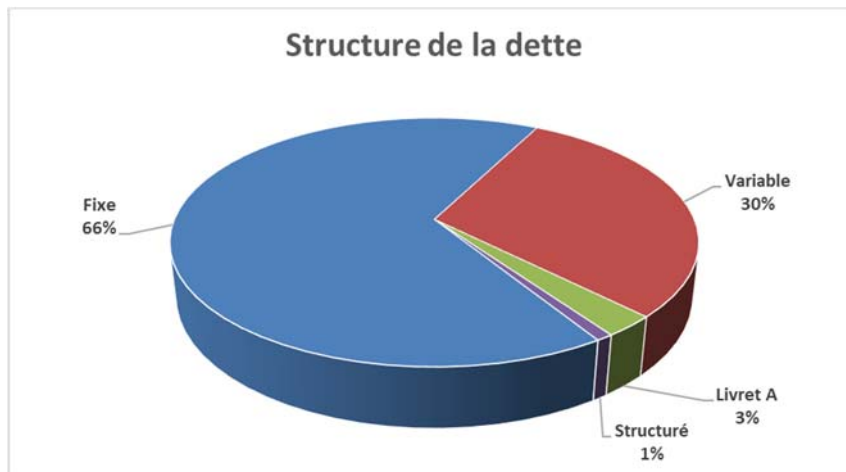
Par ailleurs, un contrat signé fin 2021 est non mobilisé à ce jour sur le budget principal :

- **Arkéa, 7,5 M€**, taux fixe de 0,74 % sur 20 ans

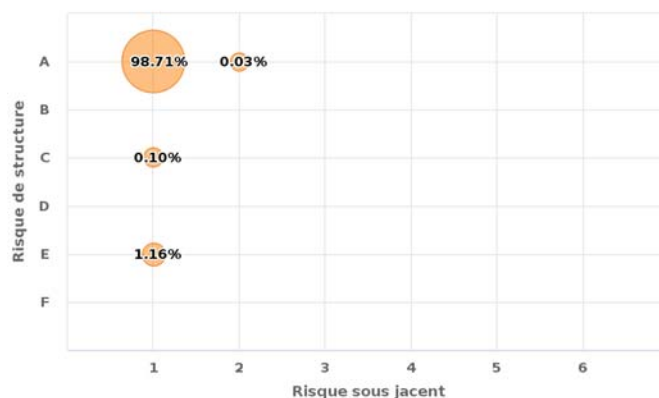
Des avances de l'Agence de l'Eau ont été encaissées à hauteur de **2,945 M€**.



Le premier prêteur est le Groupe Caisse d'Epargne avec **29,7 %**. Deux nouveaux prêteurs intègrent le panel en 2021 : Banque Populaire du Nord (Groupe Caisse d'Epargne) et Arkéa.



La part de dette bancaire en **taux fixe** est de 68 %. A noter que les contrats à taux variable disposent d'une clause de basculement en taux fixe, à chaque échéance et sans frais.



Un seul emprunt représentant 0,76 % du capital restant dû, est classé à risques relativement important. Il est basé sur un **taux fixe à 4,09 %** qui serait dégradé si l'euribor 12 mois devenait supérieur à 5,50 %. Au 18 mai

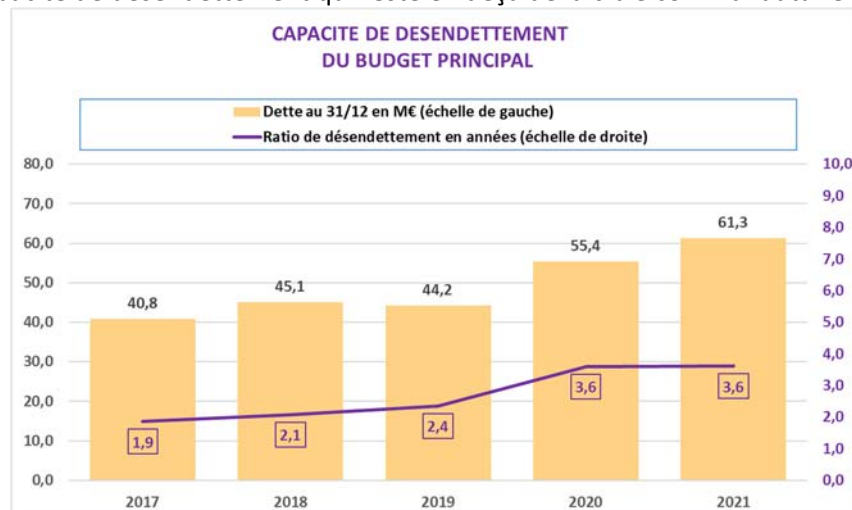
2022, l'euribor 12 mois est de **0,240 %**. Même si le taux remonte ces derniers mois, le risque apparaît particulièrement éloigné et ne nécessite pas de sécuriser cet encours arrivant à échéance en 2023.

2) La capacité de désendettement :

La capacité de désendettement (indicateur de solvabilité) représente la capacité à rembourser la dette si on y consacre l'intégralité de l'épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses réelles). Il s'exprime en nombre d'années et un premier seuil d'alerte est couramment fixé à 12 ans pour le budget principal.

Budget principal :

Compte tenu du capital restant dû de **61,3 M€** et d'une épargne brute de **17 M€**, la capacité de désendettement est de **3,6 années en 2021**. Même si la dette croît, l'amélioration de l'épargne brute permet de stabiliser la capacité de désendettement qui reste en deçà de la cible communautaire fixée à **6 ans**.



La capacité de désendettement consolidée (tous budgets-actif circulant des zones retraité) avec les budgets dont l'équilibre pourrait être assuré par le budget principal serait de **7,1 années** (5,7 années en 2020).

S'agissant de l'endettement des autres budgets annexes, la situation est la suivante :

Budgets annexes assainissement (dsp+régie) :

Compte tenu du capital restant dû de **55,71 M€** et d'une épargne brute prévisionnelle de **6,9 M€**, la capacité de désendettement est de **8 années en 2021**.

Budgets annexes eau potable (dsp+régie) :

Compte tenu du capital restant dû de **29,37 M€** et d'une épargne brute prévisionnelle de **5,9 M€**, la capacité de désendettement est de **5 années en 2021**.

VI) Affectation des résultats 2021 :

Après avoir arrêté les résultats 2021, il convient d'affecter les excédents de fonctionnement à la section d'investissement dans le cadre du budget 2022.

Il est proposé :

- de couvrir l'intégralité du déficit d'investissement des budgets principal, Assainissement DSP, loisinord, Eau potable Régie,
- de reporter ensuite les soldes des résultats en fonctionnement pour l'ensemble des budgets.

Budget		Résultat reporté 2020		Résultat de l'exercice 2021		Restes à réaliser 2021		Résultat de clôture		Affectation 1068 proposition	Résultat fonct OO2 reporté	Résultat invest OO1 reporté
		DEFICIT	EXCEDENT	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	DEFICIT	EXCEDENT			
PRINCIPAL	Fonct			184 663 510,04	191 937 461,24	1 409 013,15	0,00					
60000			10 723 816,83		7 273 951,20	-1 409 013,15			16 588 754,88	6 988 352,62	11 009 415,41	
	Invnt	-2 070 694,44		56 144 276,94	61 321 117,39	42 610 192,53	32 515 693,90	-6 988 352,62				3 106 146,01
ASST	Fonct			17 859 671,84	18 853 355,23	0,00	0,00					
60001			8 029 773,96		993 683,39	0,00			9 023 457,35	2 682 680,76	6 340 776,59	
DSP	Invnt			9 744 269,95	6 010 533,61	167 457,16	0,00	-2 682 680,76				-2 515 223,60
			1 218 512,74	-3 733 736,34		-167 457,16						
ASST	Fonct			2 051 617,88	5 459 861,96	19 331,48	0,00					
60031		-722 732,86			3 408 244,08	-19 331,48			2 666 179,74	0,00	2 685 511,22	
REGIE	Invnt			4 311 767,27	6 736 935,64	548 162,33	0,00					
			33 436,32	2 425 168,37	-548 162,33				1 910 442,36			2 458 604,69
ZONES	Fonct			47 005 893,52	46 992 643,52	0,00	0,00					
60003		-5 136,20		-13 250,00		0,00		-18 386,20		0,00	-18 386,20	
	Invnt	-7 326 860,32		46 485 893,01	47 506 980,35	0,00	0,00					-6 305 772,98
					1 021 087,34		0,00	-6 305 772,98				
BATIMENTS	Fonct		10 694,06	5 671 026,05	5 722 417,95	0,00	0,00		62 085,96	0,00	0,00	
60004					51 391,90							
	Invnt	-1 286 409,52		4 231 140,12	5 755 376,89	846 006,07	1 715 241,51					237 827,25
					1 524 236,77		869 235,44		1 107 062,69			
BRUAY	Fonct	0,00		17 049 032,06	17 049 032,06	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
SECTEUR GARE			0,00		0,00				0,00			
60008	Invnt	-3 971 863,24		17 546 766,40	19 920 336,75	0,00	0,00	-1 598 292,89				-1 598 292,89
					2 373 570,35		0,00					
ARCHEOLOGIE	Fonct	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
60007					0,00							
	Invnt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
					0,00							
ENERGIE	Fonct		135 402,11	4 710,00	20 778,44	0,00	0,00		151 470,55	0,00	151 470,55	
60013					16 068,44							
	Invnt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
					0,00							
LOISINORD	Fonct	0,00	185 761,11	1 545 235,96	1 756 568,23	212 488,38	0,00		184 605,00	255 534,35	141 559,03	
60005					211 332,27	-212 488,38						
	Invnt	-16 753,16		164 814,51	431 550,60	505 517,28	0,00	-255 534,35				249 982,93
					266 736,09	-505 517,28						
BAT CIAL AMETTES	Fonct	-111 620,70		7 397,71	8 610,05	0,00	0,00	-110 408,36		0,00	-110 408,36	
60015					1 212,34	0,00						
	Invnt	-136 861,85		14 797,77	0,00	0,00	0,00	-151 659,62				-151 659,62
				-14 797,77		0,00						
ZONE FAUQUETHUN	Fonct	-8 744,84		1 897,00	2 309,46	0,00	0,00	-8 332,38		0,00	-8 332,38	
60009					412,46							
	Invnt	-660 979,36		103 458,76	0,00	0,00	0,00	-764 438,12				-764 438,12
				-103 458,76		0,00						
QUAI FLUVIAL	Fonct		109 246,32	35 878,98	68 596,27	0,00	0,00		141 963,61	0,00	141 963,61	
60006					32 717,29	0,00						
	Invnt		25 256,00	0,00	6 314,00	0,00	0,00		31 570,00			31 570,00
					6 314,00							
ZONE LA HAYE LILLERS	Fonct	-891 837,49		8 521,30	0,00	0,00	0,00	-900 358,79		0,00	-900 358,79	
60011				-8 521,30		0,00						
	Invnt	-386 803,05		70 013,99	0,00	0,00	0,00	-456 817,04				-456 817,04
				-70 013,99		0,00						
ZONE PLANTIN LILLERS	Fonct	-1 460 031,03		0,00	0,00	0,00	0,00	-1 460 031,03		0,00	-1 460 031,03	
60012					0,00							
	Invnt		705 730,36	0,00	0,00	0,00	0,00					705 730,36
					0,00							
REGIE	Fonct			12 883 267,74	11 802 091,30	25 659,55	0,00					
EAU POTABLE			6 497 556,01	-1 081 176,44		-25 659,55			5 390 720,02	2 064 095,80	3 352 283,77	
60019	Invnt			4 584 733,15	4 336 813,57	3 301 645,37	0,00	-2 064 095,80				1 237 549,57
			1 485 469,15	-247 919,58		-3 301 645,37						
DSP	Fonct			3 314 559,15	5 822 663,36	36 152,80	0,00					
EAU POTABLE			507 849,91		2 508 104,21	-36 152,80			2 979 801,32	0,00	3 015 954,12	
60019	Invnt			1 990 143,43	1 952 579,19	1 388 239,17	0,00					2 154 938,82
			2 192 503,06	-37 564,24		-1 388 239,17			766 699,65			
		-19 057 328,06	31 861 007,94	-5 310 438,42	27 291 070,95	-17 708 165,30	869 235,44	-23 765 160,94	41 710 543,49	11 990 663,53	17 973 179,65	-5 002 343,01
									17 945 382,55			